

Municipales: les promesses des élus



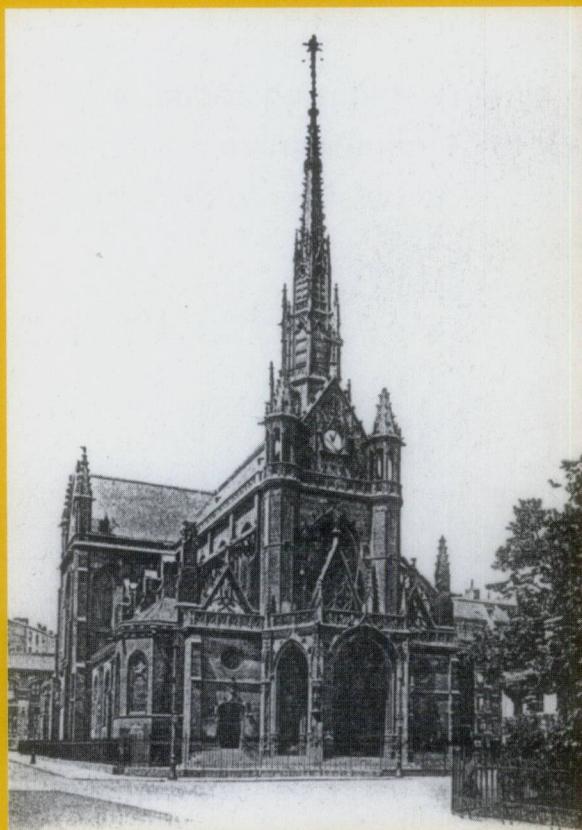
Paris Goutte d'Or

N° 51 - juin 2001

Le journal du quartier 10 F (1,52 Euro)

**Toxicomanie : rencontre
habitants/usagers du quartier**

**Le grand orgue
de St. Bernard
ressuscité...**



- **La crèche Polonceau distinguée par l'Unicef**
 - **Raconte-moi ton métier**
 - **O.P.A.H. : bilan et perspectives**

**Association des travailleurs maghrébins de
France - ATMF**

et toute l'info sur la vie du quartier

Au revoir Michel

Michel Neyreneuf (qui reste adhérent) a quitté la rédaction du journal, tiré par d'autres passions, attiré par d'autres objets où sa compétence personnelle trouvera sa finalité, il est adjoint au maire, chargé de l'urbanisme et du logement.

Nous ne le remplacerons point, il est tout simplement irremplaçable... ! Il a la caractéristique de posséder la sincérité à fleur d'âme...

Mais nous essayerons de continuer son oeuvre - avec d'autres membres fondateurs - pour que le journal existe pour vous et à travers vous, avec la compétence acquise au fil de l'expérience, le talent généré et l'observation engendrée par le combat informatif, fil tenu entre les habitants...

Michel, que ce nouveau chemin trouvé soit, pour toi, source d'enrichissement.

La nouvelle équipe du journal.

S	• GROS PLAN SUR...	
	<i>Résultats des municipales</i> p. 3	
	<i>Toxicomanie - rencontre habitants/usagers</i> p. 8	
O	• AMENAGEMENT	
	<i>O.P.A.H. - bilan et perspectives</i> p. 7	
M	• VIE DU QUARTIER	
	<i>ATMF</i> p. 9	
	<i>MEDI-PRESSE</i> p. 13	
	<i>Franprix</i> p. 13	
M	<i>La crèche Polonceau</i> p. 14	
	• CULTURE	
A	<i>Tibaï Peintre illustrateur</i> p. 12	
	• INITIATIVE	
	<i>Le grand orgue de l'église Saint-Bernard</i> p. 12	
I	<i>Raconte-moi ton métier</i> p. 15	
	• ÉCHOS	
	<i>Le parking de l'OPAC</i> p. 18	
R	• COUP DE GUEULE	
	<i>Le "trou" rue Myrha</i> p. 17	
	<i>Insécurité - le bon business</i> p. 17	
E	• VOIRIE	
	<i>Les pavés</i> p. 19	

**POUR ÊTRE
RÉGULIÈREMENT
INFORMÉ
ABONNEZ-VOUS !**
**Bulletin d'abonnement
page 16**
Pour joindre PGO
l'association :
Tél. : 01 53 09 99 60
le journal :
01 42 58 91 22
Permanence logement :
le jeudi de 17 h 30 à 19 h
Salle Saint-Bruno
9 rue St Bruno

**PARIS-GOUTTE D'OR
n° 51**
Trimestriel - 25 rue Stephenson - 75018 Paris
Directrice de la Publication : D. Gallezot
N° de Commission Paritaire : 66 173
Dépôt légal : mai 2001
Imprimerie : IDG (Paris 18^{ème})

**le résultat des élections :
les promesses de la nouvelle équipe concernant
Paris et plus spécialement le 18ème**

Le 25 mars dernier, Bertrand Delanoë est devenu le 14ème maire de Paris (élu par 92 voix contre 163). Les Parisiens ont formulé un choix historique car, depuis 1909, le destin de Paris fut aux mains des mêmes forces...

"Faire de la politique autrement, c'est une évidence, les Parisiens, de gauche comme de droite, sont las des "affaires" qui, depuis longtemps, ternissent l'image de leur ville. Je veux remettre Paris sur les rails de l'éthique et de la transparence..."

Voilà ce qu'affirmait Bertrand Delanoë lors de la récente campagne électorale. Au moment d'accéder à ses nouvelles fonctions, le nouveau maire de Paris déclarait dans "Paris Journal" :

"Ainsi il est temps de redonner au monde associatif, aux corps intermédiaires un véritable pouvoir d'influence et de contrôle. Il est temps de confier aux vingt maires d'arrondissement les moyens de conduire une politique de proximité qui sera source d'efficacité accrue pour les habitants.

* Partout dans notre cité, quels que soient sa condition sociale, son âge, sa culture, c'est un même "passeport" qui doit être délivré à celle ou à celui qui a fait le choix d'y vivre. Dans ce même esprit, un Conseil des résidents non communautaires sera installé aux côtés du Conseil de Paris, pour associer ces citoyens à une réflexion, à une action qui les concernent. Cette entité fonctionnera jusqu'à ce que le droit de vote leur soit accordé pour les élections locales (voir, à ce propos, notre article sur ATMF, page 9).

* L'avenir : qui, mieux que les enfants, incarnent ce futur que nous voulons construire ensemble ? L'attribution des places de crèches (voir, à ce propos, notre article page 14) et celle des logements sociaux reposeront sur des critères incontestables dont l'application sera garantie par des commissions pluralistes, associant des personnalités représentatives de la société parisienne."

Voici les réponses concernant notre 18ème au questionnaire remis par notre association.

Equipe de Monsieur Vaillant

L'aménagement du secteur sud de la Goutte d'Or

- Concernant l'espace musical Fleury, nous souhaitons le rénover afin de soutenir les pratiques de la musique dans notre arrondissement. Nous poursuivons la réflexion

que nous avons entamée sur cette prestation afin de favoriser la réappropriation de cet espace par les riverains.

- Plus largement, la place des transports en commun et de leurs usagers devra être repensée. Dans ce cadre la rénovation de la station Barbès doit être menée à son terme le plus rapidement possible.

L'opération Château-Rouge

- Sans attendre, cette opération devra être relancée, c'est notre priorité. Dans ce cadre, une DUP complémentaire doit être lancée, permettant l'expropriation des immeubles du secteur non réhabilités, qui sera complétée par une opération de restauration immobilière.

- La création d'un marché exotique que nous avons proposée en périphérie doit être mis en oeuvre dans un site mieux adapté.

L'amélioration de l'aménagement de l'espace public

- L'aménagement du boulevard Barbès devra être repensé, conformément aux propositions de Bertrand Delanoë, notamment par la suppression de l'axe rouge et la mise en site propre des lignes de bus, ce qui nécessitera une requalification de l'espace public.

- Nous édicterons une charte de la propreté dans le 18ème, rappelant la réglementation en vigueur (étalages, poubelles, prospectus, déjections canines) et indiquant comment joindre les différents services. Cela passe également par un renforcement des moyens de répression, notamment en ce qui concerne la pollution par les déjections canines et le non-respect de la législation par les commerces (hygiène, étalages), et par une augmentation des agents affectés à la verbalisation (actuellement 2 agents municipaux par arrondissement, quelle que soit sa taille).

- Le volet 18ème du Contrat Local de Sécurité fait déjà état de la nécessité de renforcer et de sécuriser l'éclairage public. C'est en effet un élément capital pour concourir à la tranquillité de la vie de nos quartiers.

Voirie, propreté, square, parkings

- Amélioration de l'accessibilité pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Avec l'aide des associations les plus directement concernées et de la RATP, nous devons identifier les points difficiles d'accès ou de circulation (carrefours, trottoirs obstrués par les étalages) et y apporter très vite des améliorations.
- Propreté des rues : nous proposons de rééquilibrer les moyens, en termes de personnel et de matériel, en faveur du 18ème ; de doter les mairies d'arrondissement de pouvoir de gestion en matière de propreté ; de promouvoir la mise en place d'une vraie politique de tri sélectif et de recyclage des déchets.
- Etalages : édicter une "Charte de la propreté dans le 18ème" et sanctionner les contrevenants de façon exemplaire.
- Square Léon : proposition de rénovation.

Logement et urbanisme

- Favoriser la mixité sociale urbaine par une politique publique volontariste. Les opérations de rénovation nécessaire devront respecter une juste proportion entre les logements sociaux de type PLA et les logements intermédiaires, à louer ou en accession à la propriété. A Château-Rouge, c'est tout à fait réalisable sans renoncer au caractère populaire du secteur, ni avoir à déplacer les personnes installées légalement depuis longtemps et souhaitant rester dans leur quartier.

Commerces et activités

- Favoriser le développement des pépinières d'entreprises. Nous veillerons à ce que chaque projet d'aménagement dans l'arrondissement comprenne, non seulement des logements et des équipements collectifs, mais aussi les structures nécessaires à l'implantation de nouvelles activités économiques.
- Achat par la Ville des fonds ou des murs des commerces à vendre dans le secteur pour y installer les commerces manquants pour la vie quotidienne des habitants. Nous privilégierons l'affectation des rez-de-chaussée des immeubles HLM à des commerces de proximité, par la pratique de loyers étudiés attractifs. Chaque fois que la Ville de Paris en aura la possibilité, elle devra préempter les boutiques mises en vente et agir ainsi sur le tissu commercial, par une politique locative adaptée.

Equipements publics

- Construction d'une école élémentaire dans le secteur Clignancourt/Barbès: un plan d'urgence a été soumis à la Mairie de Paris qui se traduit par la programmation de 6 établissements nouveaux, dont il faut assurer la construction rapide (quartiers Chapelle, Goutte d'Or...).

- Nous proposons également la rénovation des établissements existants.

Toxicomanie et sécurité

- Toxicomanie (voir, à ce propos, notre article page 8). "Il ne faut pas opposer prévention et répression" a déclaré M. Vaillant durant sa campagne. "La lutte contre la toxicomanie implique à la fois d'agir contre les trafics et de soigner les toxicomanes. Nous proposons de porter l'effort sur :
 - le développement de la mission "Coordination Toxicomanie 18", dispositif pilote servant à assurer une médiation entre les toxicomanes, les habitants, les structures de traitement, la police, la justice, les hôpitaux et les services psychiatriques ;
 - la prévention en milieu scolaire, la lutte contre les squats délictueux, la création d'une aide aux copropriétaires privés pour sécuriser les accès d'immeubles.

Les Verts : Madame Le Strat et Monsieur Garel**L'aménagement du secteur sud de la Goutte d'Or**

Nous avons inscrit la création de l'Espace musical de la rue de Fleury comme une priorité dans notre programme. Nous sommes également favorables à une nouvelle réfection du square Léon et d'une manière générale à la création de régies de quartier associant collectivités publiques, riverains et associations, bailleurs sociaux et commerçants... Cela permettrait à la fois d'intégrer et de former des jeunes du quartier et de mener des politiques concertées de médiation-animation d'une part et d'entretien-réhabilitation du quartier, des immeubles et, pourquoi pas, du square Léon d'autre part. Paris est très en retard, et la mise en place de régies de quartier est pour nous une priorité. La réfection (ou l'achèvement) des travaux de la station Barbès est aussi une des priorités pour le quartier.

L'opération Château-Rouge

Relancer une OPAH complexe avec plus de financements publics.

- Faire aussi que la Ville participe mieux aux frais d'entretien des immeubles dont elle est déjà co-proprétaire.
- Nous sommes également favorables à la création d'un Observatoire des co-proprétés dégradées.
- Concernant le bâti, nous sommes favorables à la réhabilitation plutôt qu'à la destruction un peu trop systématique. Néanmoins, quand l'insalubrité est manifeste, il faut bien sûr reconstruire, mais plus rapidement qu'aujourd'hui où de nombreuses parcelles restent en friche. Au cours de ces procédures de réhabilitation nous veillerons particulièrement à la réalisation d'opérations tirées permettant le maintien et le relèvement **sur place** des populations.

- Nous sommes favorables à une politique de "mixité sociale" et donc à un équilibre entre logements sociaux et privés.
- Concernant le projet de "marché exotique", notre position n'est pas arrêtée. Notre priorité est de préserver la diversité du commerce de proximité, notamment face aux menaces qui pèsent sur ce dernier du fait du projet - bien réel - de ZAC Aubervilliers et d'implantation d'un hypermarché "Carrefour" qui nous semble plus dangereux.

L'amélioration de l'aménagement de l'espace public

Un plan de circulation et d'aménagement de la voirie a fait l'objet d'une concertation avec la Préfecture de Paris et des associations il y a déjà quelques années. Ce projet est depuis tombé aux oubliettes, mis à part quelques aspects. Il nous semble nécessaire de relancer cette concertation, notamment dans la perspective de la création d'un "quartier vert" libéré des circulations de transit, réservé aux riverains et visiteurs, aux véhicules d'urgence et aux livraisons à certaines heures).

Le travail effectué (et voté) par la mairie du 18ème en concertation avec les associations, intitulé "Proposition pour un nouveau plan de déplacement local", devra servir de base à ces réaménagements de voirie.

- Il nous semble par ailleurs, que la Goutte d'Or manque cruellement d'espaces verts et d'arbres. Dans le cadre du réaménagement de l'espace public nous pensons que certaines friches pourraient être transformées en jardins de proximité plutôt que de densifier le quartier, et que de nombreuses plantations d'arbres et de jardinières pourraient être installées.

- Concernant le boulevard Barbès, nous sommes favorables à ce qu'une ligne de tramway passe à terme sur ce boulevard, ce qui en requalifiera complètement l'espace et améliorera la sécurité des piétons.

- L'éclairage public doit évidemment être généralisé à toutes les rues, et les délais de son installation rue Léon ont été beaucoup trop long.

Voirie, propreté, square, parking

- Aménagement rue Dejean et du carrefour Chapelle : création de quartiers verts.
- Sécurisation des traversées piétonnes du boulevard Barbès : mise en place d'une ligne de tramway .

- Préserver et améliorer la beauté des rues : installations de nombreuses plantations d'arbres et de jardinières et création de jardins potagers (pédagogiques et citoyens) gérés dans un cadre associatif.
- Eclairage public : généralisation à toutes les rues du quartier.
- Propreté des rues : nettoyage plus régulier des rues et trottoirs, marché Château-Rouge, rue des Poissonniers et rue Doudeauville.
- Square Léon : mise en place d'une gestion type "régie de quartier", revégétalisation (pelouse).

Logement et urbanisme

- Mise en place d'une politique de mixité sociale.
- Accélération de l'opération de rénovation sur le secteur "Château-Rouge" : relance d'une OPAH complexe avec plus de financements publics pour une rénovation rapide de la Goutte d'Or nord.

Autres points importants à rappeler faisant partie des propositions de l'équipe Vaillant pendant la campagne :

Pollution ferroviaire : Il faut modifier les procédures d'utilisation des locomotives. L'objectif reste de supprimer totalement ces pollutions par l'électrification complète du réseau. Dans un premier temps, nous nous attacherons à obtenir l'abandon de l'utilisation des locomotives diesel dans les zones denses de l'agglomération parisienne.

Plan d'urgence pour les crèches : Plus de 2 000 enfants sont en attente d'une prise en charge dans le 18ème. Cette situation n'est pas acceptable, c'est pourquoi nous proposons la construction de nouvelles crèches (Moskova, bas Montmartre, Chapelle), le développement de structures de gardes alternatives (halte-garderie), le renforcement du réseau par des assistantes maternelle, une meilleure adaptation des horaires aux contraintes des parents.

* * *

"Rien de grand ne se fait sans passion", a dit le nouveau maire de Paris en se référant à Hegel. Et puis de conclure : "Faire de la politique, c'est aussi rendre des comptes..."

Les habitants de notre quartier devront veiller à ce que ces promesses soient tenues et, qu'effectivement, des comptes leur soient rendus.

La municipalité du XVIIIème

Maire et adjoints au maire

Madame Annick LEPETIT
Maire du 18ème arrondissement
Conseillère de Paris
Conseillère régionale d'Ile-de-France

Monsieur Daniel VAILLANT
Premier adjoint au maire du 18ème arrondissement
Conseiller de Paris
Ministre de l'Intérieur

Madame Saadia AYATA
Adjointe au maire
Médiatrice

Madame Marie-France BORG
Adjointe au maire
Chargée de la petite enfance, des personnes âgées et
des personnes handicapées

Monsieur Bruno FIALHO
Adjoint au maire
Chargé de la jeunesse et des sports

Madame Danielle FOURNIER
Adjointe au maire
Chargée de la culture

Monsieur Serge FRAYSSE
Adjoint au maire
Chargé des affaires sociales

Madame Anne GAUTHEY
Adjointe au maire
Chargée de la prévention de la délinquance et du
contrat local de sécurité

Madame Laurence GOLDGRAB
Adjointe au maire
Chargée du développement économique, du
commerce, de l'artisanat et du tourisme

Monsieur Dominique LAMY
Adjoint au maire
Chargé de la voirie, des transports et des déplacements

Monsieur Michel NEYRENEUF
Adjoint au maire
Chargé de l'urbanisme et du logement

Madame Frédérique PIGEON
Adjointe au maire
Chargée des affaires sociales et de la politique de la ville

Monsieur Olivier RAYNAL
Adjoint au maire
Chargé de l'environnement et de la propreté

Conseillers délégués auprès du maire

Monsieur Eric ARNAUD
Chargé de la caisse des écoles

Madame Syrine CATAHIER
Chargée de l'accès aux droits

Monsieur Thierry CAYET
Chargé des activités périscolaires

Monsieur Dominique CHERIN
Chargé de la lutte contre les discriminations et les inégalités

Madame Dominique DEMANGEL
Chargée des services publics de proximité et de la santé

Madame Céline GODIN
Chargée des transports et de l'environnement

Monsieur Michel LE RAY
Chargé des anciens combattants et des relations avec
les administrations publiques

Monsieur Stéphane POLI
Chargé des quartiers verts et des espaces verts

Madame Charlotte STUDIEVIC-BENOIST
Chargée du comité des fêtes

Madame Martine TIMSIT
Chargée de la vie associative et de la démocratie locale

Conseillers de Paris

Madame Marinette BACHE
Madame Claudine BOUYGUES
Monsieur Jean-Pierre CAFFET (Adjoint au maire de Paris)
Monsieur Christophe CARESCHE (Adjoint au maire de Paris)
Monsieur Bertrand DELANOE (Maire de Paris)
Monsieur François FLORES
Monsieur Sylvain GAREL
Madame Anne LE STRAT
Madame Sophie MEYNAUD

Conseillers d'arrondissement

Monsieur Pascal JULIEN
Madame Isabelle MAYER

Conseillers de l'opposition

Les conseillers de Paris

Madame Roxane DECORTE
Monsieur Jean-Pierre PIERRE-BLOCH
Monsieur Philippe SEGUIN

Les conseillers d'arrondissement

Madame Béatrice ABOLLIVIER
Monsieur Xavier CHINAUD
Monsieur Claude LAMBERT
Madame Angélique MICHEL
Monsieur Olivier REGIS

Pacte de Paris/O.P.A.H.

Bilan 2000 et perspectives 2001

Pour mémoire, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ciblée Château-Rouge a débuté il y a 3 ans. Cette opération fait suite aux précédentes O.P.A.H. de la Goutte d'Or (1987-1993) et du secteur Château-Rouge (1995-1997), qui englobaient déjà les 28 immeubles de la présente O.P.A.H., mais au sein de périmètres beaucoup plus vastes.

Les objectifs :

- * redresser les copropriétés en difficulté,
- * lutter contre le saturnisme,
- * développer l'offre de logements à loyer modéré,
- * remédier aux situations d'insalubrité.

Les moyens :

* L'équipe du PACTE (25, rue Stephenson), qui allie les compétences de chargés d'opérations, de techniciens (architecte), d'un travailleur social, de secrétariat et d'accueil.

* Financements exceptionnels et diversifiés : entre autres, subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, aide de la ville de Paris et de la préfecture, prêts du Fonds de Solidarité Habitat, etc.

Après plus de 3 années d'activité et à moins d'un an de son achèvement, alors que les délais donnés par les arrêtés préfectoraux d'insalubrité remédiable arrivent à échéance en mars 2001, un bilan de l'O.P.A.H. ciblée peut déjà être esquissé.

De facto un immeuble n'est plus concerné par l'O.P.A.H. : il s'agit du 45, rue Myrha, acquis par la ville de Paris. Pour ce qui est des autres immeubles, la situation s'est nettement décantée au cours de l'année 2000.

D'un côté près de 30 % des immeubles (25 % en 1999) n'ont pas (ou n'ont plus) de projets de travaux pour l'ensemble des points évoqués par les arrêtés d'insalubrité remédiable. Le degré de dégradation de ces 8 immeubles, globalement insalubres, est variable. Seule une intervention publique directe (D.U.P. ou expropriation loi Vivien) pourra modifier leur état dans les prochaines années.

Les 70 % restants sont à des niveaux variés de leur redressement :

* On peut estimer que près de 55 % des immeubles (15) sont sur la voie d'un redressement sérieux et projettent ou réalisent déjà des travaux devant résorber leur insalubrité. Ces derniers sont, pour la plupart, en cours de travaux et, moyennant un délai supplémentaire, ils devraient majoritairement achever dans les 12 mois qui viennent la réalisation de l'ensemble des travaux demandés. Il n'est toutefois pas exclu qu'il faille envisager, pour quelques uns, l'exécution d'office d'une partie des travaux (travaux de

réduction du risque généré par les peintures au plomb ou de remise en état des réseaux d'eau).

* Quant aux quelques immeubles "entre deux eaux", leur évolution reste incertaine et lente. Pour ces immeubles, un bilan spécifique devrait être réalisé au cas par cas afin d'évaluer leurs chances d'évolution positive à court terme.

Avec une quinzaine d'immeubles en bonne voie de redressement et de réhabilitation, et à moins d'un an de son achèvement, l'O.P.A.H. ciblée a d'ores et déjà atteint son objectif principal. Les autres objectifs de réduction du risque induit par les anciennes peintures au plomb et d'encouragement à la modération des loyers ont été aussi atteints.

Plus largement, la succession de 3 O.P.A.H. sur le même quartier depuis 15 ans, aura finalement permis, par l'évolution de leur périmètre et l'adaptation de leurs outils, d'aider tous les propriétaires privés qui souhaitent réhabiliter leurs logements et leurs immeubles.

L'ensemble de ces actions, conjuguées aux autres interventions publiques ou d'initiatives associatives sur le secteur (démolition des immeubles irrémédiablement insalubres, création de logements sociaux, actions en faveur de l'emploi et de la solidarité, etc.) contribue à améliorer le cadre de vie des habitants du quartier. Mais, il reste encore d'importants problèmes à résoudre (insécurité et trafic de drogue, nuisances liées à certains commerces) pour parachever la requalification de Château Rouge.

Le gymnase de la Goutte d'Or

Depuis son ouverture, il y a 8 ans, le gymnase est sujet à des dysfonctionnements répétés (cf. PGO n° 50). Une malfaçon de la toiture a provoqué des infiltrations continues d'eau, empêchant ainsi toute activité les jours de pluie.

Après diverses réunions de concertation organisées par l'équipe de développement local et réunissant Monsieur Bruno FIALHO, adjoint au maire et chargé de la Jeunesse et des Sports, les associations et des représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports de Paris (DJS), il a été décidé de prendre des mesures conséquentes et d'engager des travaux. Les diverses activités se sont poursuivies provisoirement dans d'autres lieux. Les travaux ont débuté le 2 avril, nécessitant la fermeture complète du gymnase, et ont pris fin, avec seulement une petite semaine de retard, le 16 mai.

"ENTRE DEUX PORTES"

Ou l'espace comblé entre deux frontières mentales au sujet de la drogue

Lundi 23 avril 2001, salle Saint-Bruno, deux mondes - par nature "s'évitant" - se sont cotoyés ! D'un côté les habitants, de l'autre les usagers de drogue, ont franchi le difficile pas du dialogue, pour débattre de leurs problèmes et rechercher des solutions. C'est une date à retenir puisque l'événement est unique en son genre. Unique car la décision dut être âpre à prendre, hardue à réaliser.

Cette démarche courageuse a été l'initiative de "Coordination Toxicomanies 18ème" qui est un dispositif expérimental de médiation sociale. Il a pour cadre trois quartiers du 18ème arrondissement : Goutte d'Or (Château Rouge), Chapelle (Marx Dormoy), Clignancourt (Simplon). C'est un dispositif novateur élaboré par des associations d'habitants et des structures d'accueil de proximité et de soins en direction des usagers de drogue. Créé en 1999, il a pour objet de promouvoir, conduire, soutenir et coordonner toute initiative ayant pour but de répondre aux préoccupations des habitants de l'arrondissement confrontés aux différents problèmes liés aux drogues.

De paroles, point en début de séance, la projection a précédé les hésitations, les peurs, les colères et les frustrations enfouies. Le film "Entre deux portes" entrainait en scène, comme pour mieux préparer le débat, comme essayant de ne pas hâter la désaffection des deux camps ennemis. Ce film a été réalisé durant l'automne 2000. Il a été fait - par choix - sans commentaires, comme dans un reportage, dans le but d'y montrer quelques aspects particuliers. Pour reprendre les propos de Benoît Raoulx (université de Caen) : "(...) de ces deux mondes qui se cotoient et se heurtent parfois, marqués par les représentations des uns sur les autres. La toxicomanie, parce qu'elle touche au corps, qu'elle se manifeste à la jonction des espaces publics ou privés (les couloirs d'immeubles) ou dans les lieux publics dont l'usage est détourné (laveries, cabines téléphoniques, etc.), renvoie parfois à des réactions très viscérales, très éthologiques (on défend un territoire)". L'objectif de ce film a été d'ouvrir un espace de discussion pour tous les citoyens concernés par ces questions.

Ont également participé aux débats - animés par Michel Joubert (sociologue, maître de conférence à Paris VIII, et surtout habitant le 18ème) - les associations des trois quartiers confondus ainsi que les structures qui travaillent en direction des usagers de drogue, Anne Gauthey et Michel Neyreneuf, en tant qu'élus.

Le public, composé pour moitié d'habitants et d'usagers de drogue (une centaine de personnes) fut très actif, la discussion très animée. Qui, de se plaindre des nuisances que représente la présence des usagers dans les escaliers d'immeubles, de l'influence néfaste qu'ils peuvent avoir sur les enfants. Qui, de faire remarquer qu'ils ne savaient

pas où aller, ne disposant pas d'un lieu "approprié", qu'ils étaient honnis dans la rue. Et d'ajouter qu'ils étaient conscients d'être "esclaves de leur drogue", mais - pour une partie - suffisamment responsables de se rendre compte qu'ils donnaient - pour les jeunes - une mauvaise image de la société, des "grands", c'est-à-dire d'eux-mêmes, preuve irréfutable que la maturité du corps ne va pas forcément de pair avec celle de l'esprit !! Sentiment ambigu d'un mal être qu'ils veulent transmettre aux jeunes, comme l'épreuve pratique d'une leçon que l'on ne doit pas apprendre. Ils sont allés jusqu'à participer à une action de mise en garde à l'égard des usagers potentiels : mobilisation pour ne plus consommer à proximité des écoles.

On doit admettre que la présence (entre autres) des usagers de drogue dans ce lieu associatif fut courageuse, leur initiative de faire entendre leur voix, leur difficultés, leur impuissance, même si elle ne résoud pas les problèmes (complexes) relatifs à leur état de "persona non grata", est déjà un pas positif, une étape dans la lutte contre la drogue.

Et d'autre part, peut-être certains habitants ont-ils compris que les drogues sont, en fin de compte, un fléau, assimilable à l'alcoolisme ou au tabagisme, davantage "acceptés" par notre société parce que plus connus et culturellement tolérés.

Il faut signaler que la "relative" écoute mutuelle des deux parties fut un progrès. La morale n'est pas l'objet de notre débat. On peut comprendre les problèmes sans pour autant les excuser et les accepter. Ce phénomène concret reste un débat d'actualité dans nos sociétés modernes. L'écoute de l'autre, fut-il marginal - indépendamment des critères moraux que la société nous inculque, dès l'enfance (et bien évidemment cela est autant primordial que nécessaire), est profitable... et cela peut apporter, quelquefois, des solutions !

Pour conclure, on peut essayer de méditer sur ce texte de Platon (Socrate in Phèdre) :

"Pour étudier la nature d'une chose, il faut examiner ses propriétés, comment et sur quoi elle agit, comment et par quoi elle est affectée. Procéder autrement, c'est marcher à l'aveugle."

L'association des travailleurs maghrébins de France - ATMF - rue Affre

La Goutte d'Or est un carrefour d'entités culturelles, entre autres une forte proportion de personnes d'origine d'Afrique du Nord partagent notre quotidien, croisent notre habituel itinéraire de passant pressé.

Nous avons fait connaissance, au numéro 10 de la rue Affre, d'un organisme dont la préoccupation majeure est l'avenir des droits de l'homme au Maghreb. C'est un sujet d'actualité qui intéresse tout un chacun, quelle que soit son origine ou sa culture. Ce questionnement nous incite à écarter l'indifférence notoire enfouie au fond de nous car faire preuve de cécité morale et ignorer ce domaine délicat n'est point compatible avec notre statut d'homme respectueux de l'autre.

Cet organisme (association loi 1901), servant de siège social à quelques 15 associations réparties à travers la France, existe depuis une vingtaine d'années et a pour fonction la coordination et la cohésion entre elles.

Elles ont leur spécificité particulière dont les objectifs sont aussi variés qu'intéressants :

- * Participer à la vie de la cité,
- * renforcer les liens de solidarité,
- * combattre l'ignorance et le racisme,
- * lutter pour l'égalité des droits,
- * promouvoir une solidarité internationale,
- * faire connaître les cultures de l'immigration, notamment maghrébine,
- * oeuvrer pour une citoyenneté européenne pleine et entière (lutte pour le droit de vote des étrangers en France),
- * défendre les droits de l'homme, entre autres en Tunisie, Algérie, Palestine, par l'information ; l'association diffuse le bulletin national "Z'migri news" et également des livres pour que vive la mémoire.

De quels moyens se sont dotées ces associations pour arriver à leurs fins ?

- aide pédagogique : accompagnement et médiation scolaires, atelier informatique (initiation aux multimédias, à internet), soutien scolaire : perfectionnement en français, matières générales de la 6ème à la 3ème (les personnes - françaises ou maghrébines - effectuant l'aide aux devoirs bénéficient quelquefois d'un emploi jeune),
- aide juridique (accompagnement devant les tribunaux et assistance d'un avocat connaissant la législation des étrangers),
- aide à la recherche d'emploi,
- espace "Rencontre et médiation sociale et administrative" (cela peut aller d'un conseil pour remplir ses papiers administratifs à la rédaction d'une lettre ou d'un CV),

- programmation culturelle ponctuelle comme par exemple organisation du festival "Cultures du Maghreb".

Nous devons signaler que ces aides multiples ne sont pas le privilège exclusif des Maghrébins, une personne - quelle que soit sa nationalité - peut demander conseil, l'accueil est digne de l'enseigne, conviviale et internationale.

Ce centre, à travers ses activités multiples, veut aussi exprimer ce qui affecte quotidiennement la population maghrébine, ses doutes, ses questionnements. Pour reprendre les propos de Nabil Farès (écrivain et psychanalyste algérien) : *"Nous avons créé des associations, des partis politiques, des lieux de rencontre, pour discuter à chaque fois, lorsque le monde change, essaie de s'ouvrir aux vocations, possibilités d'un "plus" de justice et de reconnaissance de nos présents, de nos passés, de nos avenir, en tenant compte, à chaque fois, de nos provenances, de nos disparités, de nos similitudes, de nos langues, de nos désirs, de nos arrivées ou de nos retours"*.

Le respect des droits de l'homme implique la tolérance, peut-on "raccourcir" en disant que cet organisme enseigne "l'art" de se tolérer et de s'accepter les uns les autres malgré nos oppositions. S'accepter en se donnant les moyens d'être soi-même grâce à la connaissance qui permet, non seulement de s'instruire pour s'adapter à notre environnement, mais aussi et surtout d'être à même de juger et d'analyser avec objectivité, de comprendre que les différences ne sont pas des précipices où chacun tente, sur sa rive propre, de ne pas sombrer, mais qui au contraire jette des ponts que l'on peut traverser sereinement à la découverte de l'autre.

L'autre c'est aussi soi-même, et notre langage se voudra commun pour un quotidien partagé où la compréhension de nos différences se fera richesse.

Telle est la conclusion que cet organisme m'inspire. Je suis ravie d'avoir fait sa connaissance, puissiez-vous apprécier sa présence dans notre quartier, et peut-être aurez-vous envie, comme moi, d'en franchir la porte.

ATMF : 10, rue Affre - 75018 Paris
Tél. : 01 42 55 91 82
Site web : www.atmf.org

Rencontre avec le peintre illustrateur Tibai dans son atelier rue des Islettes

L'art est-il utile, à quoi sert-il ?

En posant cette question, je ne prétends nullement répondre à l'un des problèmes existentiels d'une majorité des Goutte-d'Oriens mais je ne veux pas, non plus, vous parler de l'ensemble des règles d'un métier. Non, pour aller droit à ma préoccupation essentielle : je voulais évoquer la peinture, expression d'un idéal de beauté (de forme ou d'idée) dans une oeuvre.

En rencontrant Thierry Bailly (alias Tibai) dans l'atelier spacieux qu'il occupe place de l'Assommoir, j'ai compris ce que voulait dire : "l'art doit être à lui-même sa propre fin, sans se préoccuper d'utilité".

Un entretien avec cet artiste sensible (à l'assurance tranquille s'opposant à la verve communicative de ses propos) a réveillé des sensations enfouies, sûrement spécifiques à l'homme de la rue n'ayant depuis longtemps observé une oeuvre. J'avoue également qu'entendre ce discours exaltant de l'être qui semble ne s'autoriser (tant c'est fort) nul autre objet de passion, peut provoquer chez l'interlocuteur un soupçon d'envie, un petit rien d'admiration. Faire une chose - quelle qu'elle soit -, cela se conçoit aisément, mais l'aimer, s'en enrichir, s'en nourrir pour en faire sa substantielle moëlle, facteur de mille satisfactions ??

Thierry Bailly a le coup de patte, leste et habile, des artistes doués pour la bande dessinée. L'influence est profonde mais ses talents sont tellement multiples, que l'on ne peut le cantonner dans un "style". Nous pourrions avancer le mot surréaliste. Une chose est sûre, c'est un peintre illustrateur autodidacte créatif, passionné par l'image en mouvement et tout ce qui s'y rattache. Est-ce pour cette raison qu'en rentrant dans l'atelier, une oeuvre gigantesque (8,60 x 2,16 m) peinte à l'acrylique se découvre sur le mur et dont le thème est le cinéma : "Tati



100 bobines" ? Tati à bicyclette nous emmène, pour les 100 ans du cinéma, dans les méandres des salles sombres du 7ème art. Je ne vais pas vous la décrire, tellement elle est riche et dense. Le personnage principal de ce patchwork, un postier, fait figure d'autoportrait.

Une petite phrase inscrite dans le bas du tableau vous imprènera de l'ambiance : "Oscar, vous avez parlé d'oscar, comme c'est bizarre, mais non César, vous n'y êtes pas ! Je parlais d'art, tout simplement. Drôle d'atmosphère, ne trouvez-vous pas ?"

Chacune de ses oeuvres semble nous interpeller avec un message - exprimé tant avec des symboles qu'avec des mots, des métaphores - qui rappelle l'écriture automatique. "Les mots dans mon oeuvre pour mieux exorciser les maux"...

Une suite de petits tableaux ont été nommés "Emprunte passagère". Y sont utilisés divers matériaux (carton, coquillage, boutons) qui racontent, par le thème du jeu, toute la complexité des rapports humains.

Tibai a également dans ses cordes l'illustration de livres pour la jeunesse. La lune douce et ronde, accouchant d'un ourson, de son recueil nous laisse nostalgiques de ces lectures enfantines, moments magiques qui nous invitent, pour mieux se ressourcer, à retrouver cette sensibilité de l'enfant que nous étions.



L'influence de Picasso est importante, et 2003 (trentenaire de sa mort) sera l'occasion de lui rendre hommage par une interprétation surréaliste. Tibai souhaite se détacher à cette occasion de l'emprise de ce grand maître qu'il s'est chargé d'illustrer au travers d'un travail très important : six grandes toiles thématiques qui, mises bout-à-bout, devraient avoisiner 10 m sur 1,70 m. L'originalité en est



qu'il englobe, outre un portrait de Picasso, une initiation au monde de l'art de la fin du 19^e siècle, soulignant le formidable bouillonnement culturel et l'influence pluridisciplinaire (musique, littérature, peinture) qu'eurent tous ces artistes entre eux, dont Picasso s'imprégna.

Connaissez-vous Guernica ? Peinture très significative de Picasso, réalisée au moment de la guerre d'Espagne, pour exprimer son refus de la guerre et des horreurs qu'elle génère. Dans ce bel atelier, une toile sur ce thème décline ces mots : "Prenez garde à la bête, s'écrient les poètes" et "Guernica : c'est aux morts du son, des guerres d'hier et d'aujourd'hui et de demain que j'y 'sanscrit' ceci".

Nous parlions de l'utilité de l'art. Mon regard sur les oeuvres de Tibai m'oblige à l'introspection, au questionnement spécifique de tout être qui veut se comprendre et se situer face au monde. Et le constat est révélateur de notre différence, l'on découvre que chaque réponse est différente selon l'observateur, selon son cheminement. "Son" Guernica nous exhorte à ne pas souffrir du "syndrome de l'observateur non concerné" face à la guerre. Chaque symbole découvert est comme un écho lointain de questions toujours en suspens.

Tibai nous a dit qu'il se livrait entièrement sur la toile vierge, et sa devise pourrait se résumer ainsi : "Faire un travail sérieux sans se prendre au sérieux".

Il vient de terminer une exposition au Japon. Mais il a, à son actif, de nombreuses manifestations qui ont fait honneur à son esprit créatif :

- * Festival du court métrage et Maison des Congrès et de la Culture de Clermont-Ferrand (1997)
- * Exposition lors du colloque de l'UFFEJ (Union française du film pour l'enfance et de la jeunesse, 1998)
- * Festival de Cannes, Espace Miramar, dans le cadre de la Semaine internationale de la critique (1999)
- * Sujet de reportage de Cannes TV
- * Exposition à caractère pédagogique sous le patronage de la cinémathèque de Toulouse lors du festival "Champs sur champs"

* Transversales, "Les utopies du siècle", Quimper (2000)

Le festival "Attitude 18" du court-métrage a lieu dans le 18^{ème} arrondissement en mai. Il est organisé par la Mairie, en partenariat avec le FEMIS (rue Francoeur) et le Cinéma des cinéastes. Tibai aurait voulu y participer avec son oeuvre "Tati 100 bobines", qui fait référence au cinéma, et nous comptons sur les instances compétentes pour l'inviter aux futures manifestations de ce genre.

Il prépare ensuite plusieurs projets de murs peints (toujours dans la notion du jeu) et souhaite, ce faisant, s'insérer dans la politique culturelle de la ville de Paris. Nous espérons que les élus locaux répondent à son attente et considèrent son oeuvre avec la circonspection requise pour intégrer dans les rues de nos quartiers l'art des artistes locaux.

Et le peintre de conclure (provisoirement) : "L'idée génère la forme. Elles sont indissociables et évolutives."

Nous avons eu la chance de le rencontrer. Il fait partie de ces personnages intéressants qui ont choisi de vivre parmi nous, dans notre quartier de la Goutte d'Or. Je vous souhaite de le rencontrer et d'admirer ses oeuvres. Vous ne serez pas déçus. Il saura vous communiquer l'amour de l'art tel qu'il le conçoit, et la notion d'indifférence ne sera qu'un souvenir âpre et inconsistant, que tout un chacun se devra de laisser au rebut.

Tibai - à ne pas manquer au prochain Carré d'Art, début juin.



Tibai
11, rue des Islettes
Atelier B 21
75018 Paris

Le grand orgue de l'église ressuscité...

grâce à l'association

"Les amis des orgues de Saint-Bernard de la Chapelle"

Pour la nouvelle église de la Chapelle (style gothique flamboyant), les plans de M. Magne, adaptés par le Conseil municipal, furent approuvés par le préfet de la Seine le 25 juin 1858. Conformément au projet municipal, le clergé de Saint-Denys de la Chapelle devint le clergé de Saint-Bernard.

Le Grand Orgue

(Extrait de l'ouvrage de 1933 : "L'église de Saint-Bernard" par Joseph Garin, curé de l'époque). "L'orgue comprend 26 jeux et 1 404 tuyaux. C'est un Cavaillé-Coll⁽¹⁾ de 1865, c'est-à-dire de la grande époque où cette maison de réputation mondiale était à l'apogée de sa renommée. Il fut également construit pour le maître Alexis Chauvet, organiste d'alors et l'un des plus grands maîtres du XIX^{ème} siècle. La facture de l'orgue fut très soignée et son ensemble est d'une beauté parfaite. Tous ses tuyaux de montre parlent. Il a reçu récemment (nous sommes en 1933 !) un moteur électrique pour sa soufflerie. Son buffet est dans le style du reste de l'édifice. La tuyauterie est encadrée par un motif de menuiserie avec pinacle et figures d'anges. C'est, sans contredit, l'un des plus beaux buffets modernes. La sculpture d'ornement a été exécutée par M. Parfait. Les figures d'anges, par M. Pascal, elles mesurent un mètre de hauteur."

Les amis des orgues de Saint-Bernard de la Chapelle (A.O.S.B.C.)

L'association fut fondée en 1999 par Louise et Patrick Marty, Lamaury de Poullois, Yves Hallynck et le curé de l'église, le père Marcel Rineau. Ils ont pris l'initiative de remettre en état cet orgue de réputation mondiale, classé en 1991. Les qualificatifs "bijou", "exceptionnel" restent en deça de la vérité quand il s'agit de décrire ce merveilleux instrument.

L'orgue a cessé de fonctionner en 1978. Ce fut, paradoxalement, une chance, ce dernier n'ayant pu être dénaturé par une main trop leste en modernisme. Intacts restèrent le clavier, la soufflerie. On a pu changer le moteur, offert par un amoureux de ces instruments d'église, facteur (constructeur d'orgue) de son état : M. Cogez de Tourcoing. Mais le combat pour cette renaissance fastidieuse ne s'arrête pas là. Le besoin, pressant, d'un nettoyage complet de l'orgue se fait sentir. Démontez les tuyaux, les lessiver, dépoussiérer l'intérieur de l'église (cela n'a pas été fait durant le ravalement extérieur de cette dernière, il y a quelques années). Cet état de fait nuit au bon fonctionnement des souffleries, la poussière se dispersant aussi insidieusement que la

musique fait on office... au grand désappointement des mélomanes.

Ces amis des orgues (les nôtres aussi quelque part !) se sont donnés pour mission de continuer l'oeuvre de restauration de cet instrument pourtant si célèbre. Les pouvoirs publics n'ont pas suivi, les subventions - inexistantes - demeurent un handicap sévère pour sa survie. Si l'on n'en prend pas conscience... dans 10 ans, le travail énergique de cette association sera à recommencer !

L'association a également pour objectif d'organiser, dans l'avenir, de nombreuses manifestations : chorales, concerts de musique lyrique du XIX^{ème} siècle, sans oublier des sonorités plus "tendances", multiculturelles, pour une vraie mixité sociale. Fêtes salvatrices, pour les jeunes et leurs aînés, où l'oreille attentive aux sonorités graves et indicibles, puisera dans cette mélodie qui s'épanche, matière au recueillement et à la sérénité de l'esprit.

N'oublions pas - et c'est important de le noter - que, grâce à cette association, les organistes (amateurs ou non) pourront exprimer leur virtuosité dans le cadre unique de notre église...

L'orgue et son église font partie du patrimoine culturel de notre quartier. Nous devons nous mobiliser, habitants, mélomanes de tout poil et de toute tendance, pour offrir, à cette association, un peu de cette énergie que nous puisons au plus profond de nous-mêmes, lorsqu'une cause nous tient à coeur.

Oyez : l'association a besoin de vous !

Les amis des orgues de Saint-Bernard de la Chapelle :

M. Marty
15, rue Doudeauville
75018 Paris
Tél. : 01 46 07 04 03

Louise et Patrick Marty ont également fondé "l'Atelier musical des 3 tambours" qui fera l'objet d'un article dans le prochain "Paris Goutte d'Or".

(1) Cavaillé-Coll (1811-1899) s'établit à Paris où il construisit les orgues de la Madeleine, Sainte-Clotilde, Saint-Sulpice, Notre-Dame, Saint-Denis.

MEDI-PRESSE...

Ou la presse en toutes les langues !

Les achats de mes quotidiens, mon "Paris Goutte d'Or", mes cigarettes, sans oublier le petit ticket magique, que l'on gratte et qui vous fait miroiter la fortune en un tour de main... (cadeau magique) font régulièrement de Medi-Presse un passage obligé. C'est le moins que l'on puisse dire car la mode et la beauté s'affichant sur papier glacé (toujours tentantes à acheter), nous interpellent. Et puis aussi et surtout l'accueil, l'amabilité des personnes au comptoir vous donnent l'impression, l'espace d'un instant, que l'on vous attendait et que l'on se réjouit de votre passage !

Le marchand de journaux de mon quartier m'a donné la leçon, preuve à l'appui, que l'on peut consommer autrement qu'anonymement.

Medi-Presse s'est installé à la Goutte d'Or en décembre 1997. Son gérant a choisi ce secteur après avoir constaté qu'un point de presse et de jeux y faisait défaut. Et il ne le regrette pas. "Le quartier est vivant, à part les publications françaises, je vends beaucoup de presse étrangère en toutes langues, arabe et autres (publications maghrébines, turques, etc.). Sur commande, M. Abdelkrim Sidi-Moussa, gérant du magasin, peut rendre le service de vous obtenir toute la presse internationale, le "Times" en anglais ou le "Spiegel" en allemand, par exemple. La liste est loin d'être exhaustive, cela dépendra de votre bon plaisir...

Mais un jour, funeste - cela va sans dire - les rayons furent vides ! De journaux, point, et ma surprise fut vive. Comment ose-t-on, tout de go, priver le quidam de ses nouvelles journalières, de ses mots-croisés - sport cérébral prisé des amateurs de synonymes... Et le gérant de m'entretenir de l'NMPP. Non ! de langage codé, point non plus, l'explication fut de mise.

La presse - ensemble des journaux et des revues périodiques - est distribuée par l'NMPP (*Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne*), qui en garde le monopole. Apparemment cette dernière approvisionne les points de vente selon son bon vouloir... "La diffusion des journaux souffre du déclin des points de vente", titrait "Le Monde" du mercredi 14 mars 2001. "Moins il y en a, moins les clients achètent. Quand le marchand de journaux demande un magazine, il est assuré d'en avoir 70 % de plus", à en croire encore "Le Monde" de la même date. Et ces invendus empoisonnent la vie du marchand de journaux.

Ainsi le métier n'est pas de tout repos. Le stockage est tel qu'il faut beaucoup de main-d'œuvre pour remplacer les magazines et ranger les invendus (manutention matin et soir en dehors des heures d'ouverture proprement dites du magasin). Mais cela génère aussi des difficultés de

trésorerie car, en attendant, le point de vente finance les invendus. Ou alors, autre cas de figure, une publication commandée (et vendue) à 50 exemplaires est livrée seulement à 10 exemplaires, d'où perte de bénéfice pour le marchand.

Le gérant ne vit plus d'autre issue que la "grève", l'arrêt complet de la vente des journaux, pour négocier. L'NMPP a fini par comprendre le problème et a assoupli sa position rigide. Les livraisons sont maintenant mieux adaptées aux besoins des lecteurs de notre quartier et aux exigences des fournisseurs de nos publications... qu'il faut aller chercher de plus en plus loin - loi du bénéfice oblige !

Par ailleurs, M. Abdelkrim Sidi-Moussa a diversifié son activité en composant une vitrine d'objets-cadeaux et de bijoux fantaisie, qui font le délice des "attentionnés" en mal d'inspiration... Les amis des chats seront surpris, la découverte du dieu-chat statufié par les Egyptiens peut se révéler un cadeau très original...

Et ce n'est pas tout : les écoliers ne seront pas en reste en septembre prochain, un rayon spécial "rentrée des classes" (cartables, stylos et autres éléments d'une judicieuse scolarité) les accueillera. "A des prix avantageux", nous dit le gérant. A noter également que les photocopies sont les moins chères du quartier avec 50 centimes l'exemplaire.

Et Monsieur Sidi-Moussa de conclure : "L'ambiance reste sereine au magasin et je suis bien entouré. Mes deux fils viennent m'aider le week-end, M. Daine - qui est plus qu'un employé - a su préserver ma confiance, et m'a, de nombreuses fois, prodigué de fort judicieux conseils. Sa présence a été un gage de réussite pour l'entreprise, et je me dois de le remercier tout spécialement."

Nous sommes légion, petits et grands, lecteurs de tout poil, cruciverbistes, fumeurs ou joueurs invétérés, à franchir (comme César en son temps) le Rubicon... de la fantaisie livresque. Héros de nos rues, comme vous et moi, gâtés par la proximité de nos petits commerces et l'amabilité de ceux qui les gouvernent, et conscients de l'être... qu'on se le dise :

Une adresse à garder dans nos blocs-notes !!

MEDI-PRESSE
53/55, rue de la Goutte d'Or
75018 Paris
Tél. : 01 42 54 22 75

La crèche Ponlonceau distinguée par le rapport 2001 de l'Unicef

"N'importe quelle crèche du quartier aurait pu être distinguée car elles travaillent toutes avec pour projet de favoriser l'insertion des enfants", précise Frédérique Ménoret, la directrice de la crèche Ponlonceau, qui a été mise à l'honneur dans le rapport annuel de l'Unicef sur la situation des enfants dans le monde.

La crèche, un lieu d'intégration efficace appréciée de tous...

Ce rapport souligne les avantages du système de crèche que nous connaissons en France. "Il offre un point d'entrée unique dans la société. Là, les enfants de différentes cultures et classes économiques y acquièrent ensemble des compétences sociales qui leur serviront toute leur vie."

La Directrice confirme en soulignant, qu'à la crèche, les enfants disposent de conditions d'hygiène et de sécurité bien souvent meilleures que dans leur logement, qu'ils y apprennent à parler le français même si ce n'est pas la langue parlée à la maison, à vivre avec d'autres enfants de culture différente.

Les parents rajoutent que la crèche est une chance et une richesse pour leurs enfants car elle leur offre la possibilité de rencontres et de découvertes auxquelles ils ne pourraient prétendre au sein de leurs familles. Elle leur permet aussi de pratiquer des jeux et des activités d'éveil que les parents n'auraient ni la disponibilité, ni le courage d'organiser chez eux. Enfin, pour certains, elle est aussi une chance pour les parents qui sont incités à progresser avec leurs enfants, notamment en français, car dans la communication avec ces derniers, ils répondent dans cette langue plutôt que dans leur langue maternelle.

Les parents et la directrice sont convaincus que le passage par la crèche est un atout pour les enfants qui facilitera leur travail à l'école et qui les aidera pendant toute leur vie.

Un exemple de mixité sociale :

Cette distinction a permis de mieux faire connaître le travail exemplaire effectué à la Goutte d'Or en faveur de l'intégration, par des professionnels qui, comme Frédérique Ménoret, ont choisi de venir y travailler "pour que tous les enfants aient leur chance". L'information a été répercutée par plusieurs journaux dont "Le Parisien", "La Croix", "Info crèche". Nous sommes heureux qu'elle donne l'occasion de parler de notre quartier sous un jour positif, ce qui n'est pas habituel. De plus, elle souligne l'importance du travail de structure d'accueil de la petite enfance pour favoriser la mixité sociale et la rencontre entre les cultures qui se côtoient plus qu'elles ne se mélangent dans notre quartier. A l'instar de la crèche Ponlonceau, dont les 55 enfants sont originaires pour un

tiers du Maghreb, pour un deuxième tiers d'Afrique noire, les autres étant originaires d'un peu partout : Amérique Latine, Caraïbes, Pays de l'Est et France (un tiers des enfants ont au moins un parent français). Les établissements d'accueil de la petite enfance sont des lieux où sont présentes toutes les communautés.

Des améliorations possibles dans l'accueil de la petite enfance

Le rapport de l'Unicef souligne cependant que le système des crèches en France suscite des critiques car il n'est pas adapté aux conditions d'emploi des familles qui connaissent une flexibilité croissante. Les horaires d'ouverture, en général de 7h30 à 19h, la fermeture le week-end répondent insuffisamment aux contraintes des parents qui ont des horaires de travail décalés. De plus, les parents se trouvent parfois en situation difficile si la crèche ne peut accueillir leur enfant en raison d'une journée pédagogique ou d'une grève et qu'il ne disposent d'aucun mode de garde alternatif.

Par ailleurs, ce rapport souligne le manque de places de crèche. La directrice confirme qu'elle reçoit environ 140 demandes par an, alors qu'une vingtaine de places seulement se libèrent chaque année. En juin 1999, le gouvernement a annoncé un plan prévoyant la création de 60 000 nouvelles places de crèche et l'accroissement des horaires d'accueil, d'ici à 2004. En ce qui concerne Paris, les nouvelles autorités municipales ont indiqué leur intention de répondre à cette attente fortement exprimée par les Parisiens. Nous attendons d'elles des réalisations rapides. La réouverture dans les plus brefs délais de la Crèche de la rue Affre (environ 80 places) que Paris Goutte d'Or a demandé dans le mémorandum envoyé aux candidats, serait une solution facile à mettre en oeuvre et représente le minimum que nous sommes en droit d'espérer, dans ce domaine.

Pour mieux participer à la vie de votre quartier, pour promouvoir un cadre de vie plus agréable, pour mieux défendre l'âme de la Goutte d'Or, quartier populaire et multi-culturel parisien

**REJOIGNEZ-NOUS
EN ADHERANT A
PARIS GOUTTE D'OR**

(association loi 1901)
cf. bulletin d'adhésion page 16

Raconte-moi ton métier...

Une journée de sensibilisation au monde professionnel...

Mercredi 31 janvier, le Collège Clémenceau a ouvert ses portes à une vingtaine de professionnels pour qu'ils viennent témoigner, d'une façon simple et vivante, de leurs activités au quotidien. Ce sont ainsi des petites tranches de vie du monde du travail que les élèves de 3ème ont pu découvrir.

Tout a commencé à 9h30 par un accueil chaleureux autour d'un café, d'un croissant, histoire de se réveiller et de faire connaissance. L'ensemble des organisateurs à l'initiative de cette action étaient présents : Monsieur CAPRONNIER, principal du Collège, Madame LEGRAND, principale adjointe, Mesdames BERTRAND et ABANCOURT, respectivement directrice du CIO et conseillère d'orientation, Madame TUREK, responsable REP Goutte d'Or et l'Equipe de Développement Local Goutte d'Or, avec le Chef de projet, Monsieur P.F. SALVIANI et 2 chargées de mission, Mesdames LEJEUNE et BRIAL-COTTINEAU.

Mais, pas vraiment le temps de s'attarder et de s'étaler. A 10h, les professeurs faisaient rentrer et s'installer les élèves dans les différentes salles de classe. Ces classes, spécialement « réquisitionnées » pour cette journée, ont été distribuées selon des ateliers thématiques à partir des choix des 91 élèves de 3ème du Collège que Madame ABANCOURT, conseillère d'orientation, avait collectés au préalable. En fonction de la demande des métiers, que les élèves souhaitaient voir présenter, et de la disponibilité des professionnels qui ont pu être contactés, 6 ateliers ont été proposés dans lesquels les élèves devaient s'inscrire et se répartir par groupe de 15. Il y avait ainsi un atelier "Santé et Social", comprenant un médecin, une sage-femme, une assistante sociale et un groupe de sapeurs-pompiers ; un atelier "Sciences et Techniques" avec un informaticien, un ingénieur, un directeur de laboratoire d'analyses médicales ; un atelier "Enseignement", composé de deux instituteurs, d'un directeur d'école et d'un professeur d'éducation physique et sportive ; un atelier "Création" avec un architecte et un designer ; un atelier "Justice" avec un substitut du Procureur, un avocat et un représentant de la PJJ ; un atelier "Sport" comprenant un éducateur sportif et un maître d'arme.

Chaque professionnel a alors exposé concrètement l'exercice de son métier pendant 10 à 15 minutes avec pour tâche de raconter une journée bien réelle, ni standard, ni exceptionnelle. Il s'agissait de présenter ce qu'il fait, les rôles et les relations dans lesquels il est, les conditions, et aussi le plaisir et l'intérêt qu'il y trouve, les difficultés qu'il peut rencontrer. Cette présentation a été suivie d'un échange d'un peu plus d'une heure

où les élèves pouvaient interroger les intervenants : leur demander des précisions, les questionner sur leur parcours, leur formation...

Les professeurs principaux étaient aussi partie prenante pour animer ces divers ateliers : 2 professeurs par atelier étaient ainsi prévus pour introduire les professionnels, gérer les règles de l'échange, le faciliter, le recadrer si nécessaire sur le métier et ses conditions d'exercice proprement dites, etc...

A midi, les ateliers s'achevaient. Le personnel du collège, avait entre-temps concocté un petit casse-croûte sympathique autour duquel se sont réunis les professionnels et les organisateurs. C'était l'heure des premiers retours : un franc succès ! Le but fixé semblait avoir été atteint : il n'était pas de conforter les élèves dans un rêve ou dans un choix, ni de les en dissuader, mais d'ouvrir et d'enrichir leurs connaissances et leurs représentations afin de stimuler leur exploration active du monde professionnel et leur réflexion personnelle. Les élèves ont été dans l'ensemble attentifs et très respectueux des interventions de chacun. Certains ont montré un très vif intérêt à des métiers dont il ne connaissaient même pas l'existence quelques heures auparavant. Des vocations sont peut-être nées... et même pour ceux qui sont restés plus en retrait, nous pouvons gager que des pistes se sont ouvertes et qu'elles feront leur chemin plus tard.

Des petits dysfonctionnements, évidemment, il y en a eu. Des élèves mécontents de leur choix ou déçus de ne pas y avoir trouvé leur compte. Des professionnels absents, la grippe avaient sévi. Des échanges pas assez nourris : les élèves n'avaient pas été suffisamment préparés pour questionner les intervenants : la curiosité aussi, comme les connaissances, ça s'apprend... Mais c'était une première, et dans l'ensemble une réussite, qui laisse présager de nombreuses autres initiatives.

Un fois de plus, l'effort partagé paie et prouve qu'un partenariat renforcé est aujourd'hui la clef indispensable à l'amélioration des apprentissages des enfants. L'Education Nationale et le CIO ont su se mobiliser afin d'apporter aux élèves une meilleure connaissance de l'environnement socio-économique, utile pour leurs futures orientations. Les professionnels ont manifesté un grand intérêt pour offrir leur savoir et savoir-faire à des jeunes qui n'ont pas souvent l'occasion de cotoyer une si grande palette de métiers. Enfin, l'Equipe de Développement Local a montré, de manière concrète et sur un des volets pour lesquels elle est missionnée, sa capacité de coordonner et de développer des réseaux de relations au service de la réussite de chaque enfant.

Franprix : le magasin près de chez moi

Qui n'a pas eu, un soir de spleen, l'envie irrémédiable de croquer une barre de chocolat ?

Ce désir avoué et avouable ne peut rester longtemps inassouvi.

Vite, il est temps de partir en vadrouille, la rue glissante sous les gouttes de pluie et le reflet discret de notre silhouette s'esquivant sur la chaussée ne font nullement obstacle et semblent même guider notre détermination. Et nous voilà au magasin. Ah ! le magasin de mon quartier où tout le monde - ou presque - me connaît. Mon chocolat en main, le sourire et la patience des personnes en caisse sont aussi la récompense de mon expédition nocturne, mon spleen a disparu. J'ai compris, avec la clairvoyance de l'innocent, combien les choses simples peuvent être source de satisfaction.

Cette petite anedocte d'une vie simple et ordinaire, d'un passant en quête d'une gâterie, nous rappelle que le paysage d'un quartier avec ses composantes multiples (marchands de journaux, de timbres, d'alimentation), expressions des actes les plus banals qui soient, reste important pour notre vie quotidienne. Comment s'habituer (lorsque tout - ou presque - est à notre portée) aux grandes surfaces sans âme qui nous laissent confus de perplexité faute de conseils et de contact.

Mais Franprix c'est aussi - et surtout - toute une organisation. Deux gérants, supervisant 10 personnes, ont su faire fructifier cette petite entreprise, à force de dynamisme, de gestion judicieusement orchestrée, de savoir-faire commercial (et d'heures supplémentaires), pour en faire, au final, un petit libre-service à visage humain, où les gens du quartier peuvent solliciter à loisir moult conseils et directives, quant au prix, quant à l'emplacement de cette semoule que l'on ne veut pas chercher (parce que c'est plus simple de demander) et qui peuvent, aussi, échanger les formules d'usage qui restent l'apanage des quartiers où l'on se rencontre encore.

Mais rester confiant et serein - lorsque du commerce l'on gagne son pain - n'est pas forcément une systématique héréditaire, et l'on se doit d'être vigilant. Car le petit bonbon que l'on fauchait, enfant, nous donnait l'impression - bien illusoire - que sur le monde l'on avait l'ascendant, n'était

qu'anodin que de nom. Pour un patron gestionnaire, ce petit geste, mille fois répété, les commandes qui n'arrivent qu'au moment inopportun lorsque la foule indécise et mouvante se presse aux caisses, la rétribution du local, les factures à honorer et les taxes à payer semblent les échos multiples de difficultés à parer !

Quand les gérants sont arrivés en 1991, le local, qui appartient à la SAEMES (une société mixte mi-publique, mi-privée), était vide ; dans un premier temps il fut nécessaire de l'agencer. Il a fallu 7 ans d'efforts avant d'atteindre un bilan positif.

Mais ce moment d'adaptation n'est qu'une ombre grisée à ranger dans le passé. Franprix est une entreprise qui marche car la détermination, le travail rigoureux et le goût pour "l'ouvrage bien fait" ont payé (au début 700 pers./jour, maintenant 1.700 pers./jour en moyenne). La clientèle aussi est exigeante et revient toujours lorsqu'elle se sent satisfaite, et acheter à Franprix n'est pas un acte réduit à sa plus simple expression, le dialogue, la disponibilité des gérants, la gentillesse des caissiers (même si, quelquefois, l'on peut comprendre leur sourire un peu crispé devant l'impatience des clients) y sont aussi pour beaucoup.

Souhaitons que, longtemps encore, Franprix fasse partie intégrante, du paysage de notre quartier.

Franprix : 18, rue de la Goutte d'Or, 75018 Paris

Heures d'ouvertures : 9h/13h - 15h/20h

le samedi toute la journée

A l'heure où vous lisez ces lignes... les gérants, Madame Bricout et Monsieur Gohin, sont partis en retraite, cet article est, en quelque sorte, un hommage que nous leur rendons... Que ce repos bien mérité soit pour eux source de joie et de sérénité !

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)
Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 25, rue Stephenson, 75018 Paris

NOM :
Prénom :
Adresse :
Profession : Tél. :

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

L'insécurité - le bon business

C'était avant les élections. On connaît la rengaine depuis belle lurette : certains créent des chimères, font d'une mouche un éléphant, pour nous dire : Nous, on est là, et, tel Superman, on va régler votre problème en un tour de main.

S'inspirant de cette démarche manipulatrice, l'hebdo du métro "A nous Paris" nous a conté fleurette sur la très prochaine ouverture de la rue de la mode. Le mot est peu flatteur et met surtout en exergue l'insécurité (encore ! c'est une manie) dans le 18ème. Cela mérite une réponse quitte à déplaire.

Nous refusons tout de go le bois et les clous pour monter l'échafaud sous lequel l'on souhaite pendre notre quartier. Malgré les apparences - trompeuses - qui servent de nourriture aux esprits en mal de verve dénigrante, la dangerosité latente de ce "périmètre pas très sûr" (je cite) n'est pas le germe satanique honni spécifique à notre quartier.

L'on souligne aussi (cela peut prêter à sourire sournoisement) que cette présentation du premier atelier-témoin a (aussi) pour but "*la lutte contre l'insécurité*". Si nous prenons à la lettre cette petite phrase innocente, je dis merci "aux gens de la mode", vos présentations soignées et originales vont me faire passer mes envies d'agressivité. Je vais trouver le droit chemin, le seul, le vrai qui me rendra ma fierté de citoyen honnête, l'égo stable, les sens des valeurs et du respect d'autrui dans mon escarcelle.

Pour faire référence à nouveau à la verve du journal : "*dans un contexte de sensibilité multiculturelle* (sensibilité, vous avez dit sensibilité ?), ne nous méprenons guère sur la signification des mots, ne nous laissons pas emporter par la locacité des expressions qui exprime souvent ce que l'on veut bien comprendre. Zone *sensible*, quartier dit *sensible*. Et bien moi, en bon Goutte d'Orien qui se respecte, je dirais que, dans ce quartier, l'on sentend

sensiblement bien avec nos différences multiculturelles.

La rue des Gardes relie la rue de la Goutte d'Or à la rue Myrha, l'un des axes dit "à risque" (non, je n'ai pas dit sensible) ne devrait pas poser de problèmes. Par ailleurs un commissariat est installé dans le secteur. Comme c'est gentil de nous prévenir, de rassurer le bon peuple, de lui enlever la psychose de la délinquance et la peur du malfrat vous sautant dessus tel les feuilles déchues des arbres en automne. Merci de nous signaler qu'un commissariat est présent dans le secteur. Ce doit être le seul de Paris car - suivant la logique judicieuse de l'article - il ne doit y en avoir que dans les quartiers dits sensibles (pardonnez-moi, ça m'a échappé !)

Le boulanger me fait crédit, le marchand de menthe me prête son diable (ce n'est pas un vilain jeu de mot), mon quincailler me reconnaît quand je passe. Je "réunionne" avec quelques associations très actives, qui font que les "sensibilisés multiculturels" se rencontrent. Et tout ce petit monde là est indemne, n'a pas perdu sa raison d'être et de vivre.

N'en déplaie aux autres, élus d'entre tous les privilégiés des autres arrondissements qui vivent sans commissariat, sans police, la fleur au coeur et l'âme sereine. Tous absorbés par la belle vie, et que, peut-être, l'on a le sentiment de déranger. On pourrait en concevoir de la tristesse de voir à quel point certains sont dans la belle vie pendant que, de son côté, on s'efforce de faire de son mieux dans un coin un peu plus isolé où le soleil ne brille pas aussi fort et où ce qui est amusant ne l'est pas de façon aussi évidente..

Allez ! je sensibilise trop, ici c'est quant même pas le Pérou !!

Si vous avez d'autres sensibleries à communiquer aux lecteurs, prévenez-moi, la tribune est à vous.

Expulsions au 30, rue Affre

Cet immeuble a fait, de nouveau, l'objet d'une expulsion le jeudi 15 mars (la première de l'année à la Goutte d'Or).

Interdit à l'habitation par arrêté préfectoral pour cause de péril, l'immeuble avait déjà été vidé de ses occupants, la porte scellée depuis 2 ans.

Mais, comme souvent, lorsque des immeubles restent trop longtemps inoccupés, la porte a été forcée et une dizaine de personnes se sont installées, squattant ainsi l'immeuble illégalement..

Occupation à risque qui, semble-t-il, durait depuis 1 mois et à laquelle la police a mis un terme.

Les services de la ville auraient été alertés par EDF, intrigué d'avoir à ouvrir un nombre important de compteurs à cette adresse. Lors de l'expulsion, nous avons pu recenser 4 hommes célibataires et 2 familles avec enfants en bas âge, mais il devait y avoir, sans doute, plus d'occupants... La plupart d'entre eux n'étaient pas du quartier et nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus à ce jour. Après leur déposition au commissariat, ils auraient été placés provisoirement dans des foyers et pris en charge par les services sociaux.

Espérons que des solutions décentes ont pu être trouvées pour eux...

Echos... Echos...

Les parkings de l'OPAC... suite

Notre article sur les parkings (dans PGO n° 50) n'a pas laissé indifférent Monsieur Laffoucrière - directeur général de l'OPAC, qui nous écrit :

"C'est avec le plus vif étonnement que j'ai pris connaissance du numéro de novembre 2000 du journal «Paris Goutte d'Or».

La mise en cause de l'Opac, tout particulièrement sur la gestion des parkings, est inacceptable car elle ignore l'engagement de l'Opac depuis de nombreuses années, pour favoriser le développement et l'amélioration des conditions de vie de ce quartier. En témoignent :

- *l'appel, suite à votre demande, à l'Association d'Insertion «Clair et Net» pour le nettoyage des immeubles,*
- *la mise en place récente d'un bureau de l'antenne Claude Vellefaux pour assurer une permanence quotidienne sur le site,*
- *l'appui apporté par l'Opac aux activités de la Salle Saint-Bruno, dont vous avez su faire état dans le passé.*

S'agissant des parkings, s'il est incontestable que des véhicules à l'état d'épaves subsistent, je tiens à vous souligner leur caractère extrêmement limité : 19 épaves sur 767 emplacements.

Conscient des difficultés de gestion des parkings due à l'importance et à la fréquence des actes de vandalisme, l'Opac a entrepris un ensemble d'actions que vous ne pouvez ignorer, dès lors que votre article s'intitule «gros plan sur le parking Goutte d'Or Sud» :

- *Mise en concession - décidée dès le dépôt du permis de construire en décembre 1996 - d'un parking de 268 places dont le gardiennage est assuré 24 heures sur 24 par la Société GTM depuis septembre 2000.*
- *Projet de mise en concession d'un second parking de 201 places au 11, rue des Gardes (appel d'offres prochainement en cours).*
- *Baisse des tarifs : de 550 francs à 400 francs, intervenue en juillet 2000.*
- *Nettoyage assuré régulièrement malgré de nombreux incendies.*

De plus est à l'étude la mise en place de caméras vidéo-surveillance pour tous les autres parkings de l'Opac à la Goutte d'Or.

Aussi, je vous demanderai, au titre du droit de réponse, de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs ces informations destinées simplement à situer clairement et objectivement l'action de l'Opac à la Goutte d'Or".

Interrogé sur l'état de son parking, l'OPAC, dans sa réponse, ne s'étale guère à propos de solutions que l'on serait en droit d'espérer. Mais peut-être l'office veut-il créer la surprise : mettre de l'ordre en enlevant les épaves ? Nous verrons bien..

Le "trou" rue Myrha

Laxisme en tout genre mettant en danger des vies humaines

L'un des propriétaires d'un appartement situé 33, rue Myrha nous a écrit et se plaint d'être victime d'un laxisme aberrant de la part des responsables (Préfet de Police, Assureur Axa et Ville de Paris).

"En mars 2000, nous avons découvert que le sol de notre cour était au dessus du vide : il s'agit d'un affouillement d'environ 10 mètres de diamètre et de 4 à 6 mètres de profondeur. Nous avons prévenu notre syndic. Les Services des Architectes de Sécurité de la Préfecture de Police sont intervenus rapidement et nous ont informés que cette situation constituait une menace grave et immédiate pour la sécurité publique, une procédure de péril grave et imminent était engagée à l'encontre de deux (la notre et le 4 rue Léon) des 3 copropriétés concernées (33 rue Myrha, 4 et 6 rue Léon). De plus, devant la gravité des désordres, un arrêté préfectoral a été pris interdisant à l'habitation l'immeuble 4 rue Léon coté cour. Nous disposions de 72 heures pour faire les travaux de consolidation. Décidés à découvrir les véritables responsables, nous engageons une procédure afin de connaître les causes exactes de ce désordre.

En mars 2001 l'affouillement n'était pas comblé, 6 des habitants du 4 rue Léon avaient regagné leur domicile.

L'expertise judiciaire (document envoyé par fax) a révélé que cet affouillement résultait d'un dégâts des eaux causé par l'ex-boucherie du 6 rue Léon, en effet, l'épicentre de l'affouillement se situe sous le 6 rue Léon. Depuis septembre, la Ville de Paris est propriétaire de cet immeuble et donc responsable, non ?

Donc plus d'un an après la découverte de cet affouillement, la vie de près de 40 personnes (propriétaires et locataires) est peut-être en danger parce que des gens dans leur bureau prennent leur temps pour réfléchir et encore plus pour agir. A plusieurs reprises, nous avons alerté des personnes travaillant pour la Ville de Paris (document envoyé par fax), beaucoup de promesses. Lorsque nous étions enfin en possession du pré-rapport de l'expert, il a fallu ensuite attendre son rapport définitif, pour que le juge puisse juger, les travaux ont alors commencé.

Depuis une semaine, cet affouillement a été bouché par la Ville de Paris, semble-t-il, sans que nous en ayons été informés."

Les pavés

Nous avons souvent déploré dans ce journal le mauvais état de la chaussée dans notre quartier. Il semble que le service de la voirie aient enfin décidé de se mettre à l'ouvrage. Nous voyons, un peu partout, s'ouvrir de nouveaux chantiers. Il était temps !

Certes toutes les réalisations ne font pas l'unanimité. Nombreux sont ceux, par exemple, qui regrettent que les aménageurs aient fait preuve d'aussi peu d'imagination dans la rénovation de la rue Jessaint. Lors d'une présentation en réunion publique, cette voie s'était vue qualifiée de "Porte de la Goutte d'Or", la réalisation nous laisse perplexes, non que nous ayons attendu là une porte monumentale, mais nous avions espéré que cet espace serait au moins utilisé pour donner un peu de verdure à un quartier qui en manque tant.

Place du Château-Rouge, chacun s'accorde à reconnaître que la sécurité des passants est grandement améliorée par les travaux - rondement menés - qui ont été effectués pour faciliter la traversée du boulevard. Faut-il considérer qu'il s'agit là de mesures d'urgence destinées à parer au plus pressé, avant de repenser l'aménagement global de ce carrefour ? (en envisageant, éventuellement, en liaison avec la RATP, un nouvel accès au métro ?).

La rue de la Goutte d'Or est encore en plein chantier, mais déjà il fait bon circuler sur le nouveau trottoir élargi. Il aurait, paraît-il, été trop coûteux d'élargir à la fois le trottoir nord et le trottoir sud, car les problèmes de caniveaux et de raccordement aux égouts nécessitent des travaux de grande ampleur. Les poussettes et les fauteuils roulants emprunteront donc le côté sud. Nous avons noté, avec satisfaction, que les ingénieurs ont choisi de conserver à cette rue ses pavés. Une chance ! Les petites rues pavées préservent encore à la Goutte d'Or le charme des quartiers anciens. Et il suffit de comparer avec ce qui a été fait rue Richomme pour se rendre compte à quel point une rue asphaltée - propre et lisse - peut devenir stérile ! Soyons modernes, mais ne sacrifions pas

à la modernité, n'échangeons pas notre armoire normande contre un buffet de cuisine en formica ! Cela a déjà été fait.

D'autres chantiers viennent d'être ouverts, ou vont l'être, rue des Poissonniers par exemple. Nous en suivrons l'évolution avec intérêt. Dans le futur, nous nous souviendrons de ce samedi 24 mars pour qu'à chaque fois l'aspect esthétique des réalisations soit pris en compte par les concepteurs.



POLE SANTE

Le pôle santé, rue Cavé, revêt pour notre quartier une importance toute particulière du fait de l'absence de médecins spécialistes, dermatologues par exemple, car certaines personnes souffrent tout particulièrement d'affections de la peau dues à leurs conditions insatisfaisantes de logement.

Devant l'affluence des patients, les instances supérieures du pôle santé, la DASES, ont décidé d'augmenter le rythme des consultations.

Après la démission de trois médecins, qui avaient exercé au Pôle depuis 1997, et un temps d'arrêt du service dermatologie, ce dernier remarche depuis peu.

Nous devons en suivre l'évolution avec une vigilance toute particulière. A suivre...

Au sommaire de notre prochain "Paris Goutte d'Or"

CARGO 21 ... expositions venues des 4 coins du monde

Graine de soleil :
le théâtre en marche

L'Atelier musical des 3 tambours

La littérature
sur la Goutte d'Or

Et toute l'info du quartier...

Une œuvre du peintre illustrateur de la Goutte d'Or, Tibai.

